

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 mars 2021

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10 et 11 mars 2021**

**2021 DPE 4** Sécurisation de l'alimentation en eau potable en Ile-de-France - Avenant n°1 à la convention d'études et de constitution d'un groupement de commande avec le SEDIF, SENEIO et AQUAVESC.

**M. Dan LERT, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer la convention d'études d'intérêt commun sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable en Ile-de-France et de constitution d'un groupement de commandes avec le SEDIF, SENEIO (ex SEPG) et AQUAVESC (ex SMGSEVESC)

Sur le rapport présenté par Monsieur Dan LERT au nom de la 8ème Commission,

Délibère :

Article 1 : L'avenant n°1 à la convention d'études d'intérêt commun et de constitution d'un groupement de commandes, dont le texte est joint à la présente délibération, est approuvé ;

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le dit avenant.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**